



Rentrée 2025 : une actualité sociale brûlante.

Une rentrée marquée par une attaque sans précédent contre les travailleurs.

Plus que jamais, l'heure est à l'action. L'heure est à la lutte. Nous devons nous organiser et nous mobiliser face aux attaques du gouvernement, du Ministère, du CNEAP et de l'UNREP.

En effet, l'heure est grave : nous ne pouvons accepter, sans broncher, leurs attaques violentes et leur bilan catastrophique.

L'annonce récente de l'austère projet de budget "Bayrou/Lecornu" 2026 a conduit à un mouvement de grèves et manifestations, le 10 septembre dernier, embryon d'une mobilisation plus importante encore, le 18 septembre. La CGT-EP fut le seul syndicat de l'enseignement agricole privé à appeler à la mobilisation, le 10 septembre, en se ralliant à un mouvement de contestation générale.

Notre dette, c'est leur dette !

Ils osent tout (c'est souvent à ça qu'on les reconnaît) : nous cacher 270 milliards d'euros annuels d'aides et de subventions publiques aux entreprises privées sans aucun contrôle d'aucune sorte.

Et nous faire culpabiliser pour nous réclamer 44 milliards d'euros.

Ils sont au gouvernement depuis presque 2 quinquennats et sont, comptablement et socialement, responsables de cette situation.

A ce titre, l'exaspération et la colère légitimes montent dans le pays et la CGT se doit d'être à l'écoute de l'ensemble des collègues pour réclamer notre dû !

A savoir de meilleures conditions de travail (notamment sur le bénévolat forcé lors des CCF, présence d'apprentis dans les classes, DGH insuffisante ...), les droits statutaires (l'exploitation honteuse des AVS) et les salaires ...

Une première victoire : une proposition de loi sur la composition des C.A.

Grâce au travail de nos militants, la CGT Agricole privé, soutenue par certains députés, a réussi à soumettre **une proposition de loi instaurant la présence de membres du personnel dans les C.A. de nos établissements.** Un vote favorable à l'assemblée nationale constituerait une réelle avancée pour les personnels : accès à de nombreuses informations essentielles, contrôle accru sur les choix stratégiques de nos établissements ...

Pour continuer à modifier le rapport de force, nous avons besoin de relais dans les établissements. Voilà pourquoi la CGT organisera, tout au long de l'année, des rencontres dans les lycées. Outre une caravane dans certaines régions ciblées pour octobre 2025, nous restons à votre disposition pour vous accompagner lors de réunions thématiques selon vos besoins.

Et n'oubliez pas : "Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu"

Ensemble !

NOS MÉTIERS • NOS LUTTES • NOTRE FIERTÉ

f @ t www.cgt-ep.org





CHECK-LIST

DE RENTRÉE



Petit pense-bête à
l'usage du professeur
de droit public ...

- ☐ Le 30 septembre, je reçois **la première version de ma fiche-poste**. La fiche poste doit correspondre à mon emploi du temps.
- ☐ Le **SCA** (Suivi Concertation et Autres) doit **représenter environ 60h à 85h pour un temps plein** (équivalent 120h à 170h car coef. 0,5).
- ☐ Les heures de vie de classe, en lycée, ne doivent pas être prises sur la DGH (dotation globale horaire) **mais payées en HSE ou sur fonds propres**, par l'établissement.
- ☐ **Seule 1 heure supplémentaire** peut être imposée par le chef d'établissement à un enseignant à temps-plein.
- ☐ **Je ne dois pas rattraper mes heures non réalisées** dans les cas suivants : jours fériés, congés maternité et paternité, formation, sorties pédagogiques quand j'accompagne, conseils, commissions et réunions imposées, jury d'examen ...
- ☐ La participation aux journées portes ouvertes **n'est pas obligatoire** et les heures effectuées doivent être comptées et récupérées.
- ☐ Un enseignant.e n'est **pas obligé d'accepter de remplacer** son collègue absent.
- ☐ Je peux **refuser d'être professeur principal**.
- ☐ Pour un temps plein, je ne peux **pas effectuer plus de 20h15 de cours par semaine sur plus de 4 semaines consécutives**.
- ☐ Je me renseigne et m'inscris aux **formations proposées par l'IFEAP et l'UNREP**.
- ☐ Je vérifie que j'ai **été concerté.e pour le pacte**.

entre autres ...



CHECK-LIST

DE RENTRÉE



Petit pense-bête à
l'usage des personnels
de droit privé ...

- ☐ Je **compare** ma fiche d'affectations précisant le FAF annuel (déjà reçue) avec le temps de travail annuel figurant sur mon contrat de travail (ou avenant).
- ☐ Je **vérifie** que mon contrat comporte : la désignation exacte de l'employeur, la date d'entrée en fonction, la nature du contrat (CDI, CDD, CDDU), la durée éventuelle de la période d'essai, la durée et l'organisation du temps de travail, le ou les lieux de travail, la nature de l'emploi exercé, les éléments de calcul de la rémunération, la durée des congés annuels, la caisse de retraite complémentaire et l'organisme de prévoyance, la référence à la Convention Collective...
- ☐ En plus, **je dois OBLIGATOIREMENT recevoir** : une fiche de poste évolutive et non contractuelle ; une fiche de classification précisant les éléments déterminant ma rémunération; une notice d'information relative à la Convention Collective, où le lieu où je peux la consulter; la notice de la complémentaire santé.
- ☐ **En tant qu'AVS ou enseignant-formateur**, je peux être embauché en CDD d'usage et je dois être informé qu'à son issue je ne recevrais pas d'indemnité de précarité.
- ☐ Les jours fériés sont chômés et payés... **JE NE DOIS DONC PAS RECUPERER LES HEURES NON FAITES.**
- ☐ J'ai le **droit à la déconnexion**. J'ai le **droit à la formation** (un des critères classants !). Je dois **avoir mon PIV** ou planning dans un délai de 10 jours Je dois **passer une visite médicale** du travail si je suis nouveau

entre autres ...

Un guide pratique, un site web spécifique, une adresse mail dédiée, des possibilités de conseils par visio, des listes d'informations ...



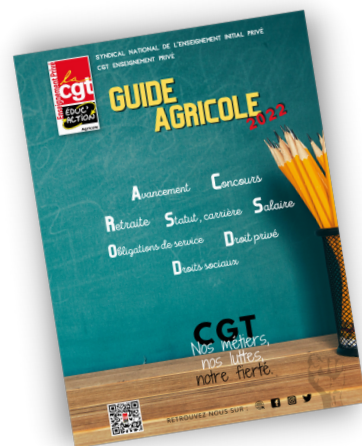
<https://cgtagri-prive.fr/>



agricole@cgt-ep.org



**PERMANENCE EN VISIO
UN MERCREDI PAR MOIS**



Mais surtout des correspondant·es en région !



Jean-Romain Chapy
06 95 23 22 54
jean-romain.chapy@cgt-ep.org



Laurence Guillaume
06 19 62 67 57
laurence.guillaume@cgt-ep.org



Julien Leclercq
06 70 86 67 57
julien.leclercq@cgt-ep.org



Anne-Gaëlle Pastureau
06 72 98 30 29
anne-gaelle.pastureau@cgt-ep.org



Mathilde Grandfils
06 75 51 62 07
mathilde.grandfils@cgt-ep.org



Mathieu Kaepelin
06 64 14 85 83
mathieu.kaepelin@cgt-ep.org

SNEIP Nantes
06 08 15 11 51
academie.nantes@cgt-ep.org



Nadège Deladoeuille
06 75 78 96 97
nadege.deladoeuille@cgt-ep.org



Xavier Goguey
06 72 60 58 95
xavier.goguey@cgt-ep.org



Damien Smagghe
06 08 18 69 87
damien.smagghe@cgt-ep.org



Céline Levesque (droit privé)
06 04 02 94 81
celine.levesque@cgt-ep.org



Patrice Castel
06 87 02 12 91
patrice.castel@cgt-ep.org

REJOIGNEZ UN SYNDICAT OFFENSIF ET COMBATIF, REJOIGNEZ LA CGT !

RETROUVEZ LA



SUR :

